

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## La Rochelle (17000)

### Réponses de Bruno Léal, au nom de la liste « La Rochelle On t'Aime »

— le 10/03/2020 à 10:55 —

#### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

##### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Le schéma directeur vélo de l'Agglo est établi jusqu'en 2030, malheureusement sa mise en œuvre est peu visible.*

*VLV demande que ce schéma soit appliqué et puisse évoluer en concertation.*

*VLV propose de prévoir un budget annuel de 25€/habitant pour l'ensemble de l'Agglo.*

*VLV demande que les acteurs (agents et élus) en lien avec le vélo soient sensibilisés et formés aux spécificités de ce mode de déplacement.*

Nous proposons la création d'un comité vélo composé d'acteurs concernés, tels que des membres d'associations vélo, des membres de la sécurité routière, de parents d'élèves, de responsables voiries.

Ce comité sera chargé d'établir une charte qualité et de définir les priorités du schéma directeur ainsi que le budget annuel nécessaire.

##### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*VLV souhaite que ce responsable soit clairement identifié à l'intérieur des services de la ville et systématiquement consulté pour l'ensemble des projets de voirie.*

*VLV souhaite la mise en place à l'échelle de l'Agglo d'un comité vélo ayant un réel pouvoir décisionnaire.*

Le comité vélo travaillera en collaboration et concertation avec un conseiller municipal délégué aux mobilités douces. Une réunion aura lieu au moins 1 fois par trimestre.

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo : ni voiture, ni piéton, le vélo doit avoir sa place à lui sur les principaux itinéraires.

Une continuité des itinéraires cyclables doit être atteinte d'ici la fin du mandat.

*Une charte des aménagements cyclables permettant de bons aménagements, réellement cyclables, et une lisibilité accrue de ces derniers pour l'ensemble des usagers (cyclistes mais aussi piétons et surtout automobilistes et ce quelle que soit leur provenance) doit être mise en place par l'Agglo en partenariat avec VLV.*

Notre réponse est ni oui ni non. La continuité du réseau est une priorité pour que celui-ci soit efficient.

Le réseau express ne doit pas être systématique. Il paraît indispensable pour les liaisons entre les villes, peut-être le développer principalement dans les zones à faible densité d'habitations, dans les zones d'emplois et d'activités. On peut instaurer des plages horaires toute l'année pour des bus permettant l'accès aux vélos pour les villes les plus éloignées et permettre ainsi à leur population d'utiliser le vélo pour les derniers kms pour se rendre à leur travail.

Certains habitants nous ont interpellé sur le fait que cela devient dangereux de sortir de leur domicile à cause de la vitesse excessive (à leur sens) des cyclistes passant devant chez eux.

Il faudrait différencier les pistes cyclables des autres zones par des couleurs de revêtement différentes, rouge par exemple.

Les pistes mixtes vélo/piétons ne sont pas idéales ni pour les uns ni pour les autres et surtout avec des enfants en bas âge ou des poussettes...

A éviter également les pistes à contre sens, trop dangereuses pour les enfants. Lors de réunions publiques des parents nous disent renoncer à amener leurs enfants dans certains secteurs quand les pistes cyclables sont dans le sens inverse de la circulation.

Pourquoi ne pas partager les rues, un côté pour les vélos et l'autre côté : un trottoir pour les piétons.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Concentrer la circulation automobile sur les grands axes en y adjoignant des pistes cyclables prioritaires.*

*Créer des zones à très faible circulation dans les rues résidentielles (sens unique, mise en cul de sac, limitation drastique de la vitesse, mise en oeuvre de Vélorue comme à Lille...) pour empêcher la circulation de transit à travers ces quartiers et devant les écoles.*

*Exploiter toutes les solutions alternatives à la voiture.*

*S'appuyer sur des solutions qui fonctionnent ailleurs (Copenhague, Amsterdam...).*

Il est clair que le plan de circulation est à repenser pour fluidifier le trafic afin d'éviter les engorgements générateurs de pollution plus importante mais en même temps il faut réorganiser les transports collectifs pour diminuer ce trafic automobile.

Néanmoins, adjoindre les vélos proche des gaz d'échappement des grands axes n'est pas forcément la bonne solution. Plutôt séparer les 2 flux sur ces axes, et favoriser si possible les rues à faible circulation.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°5 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

*Un effort particulier pourra être proposé dans les quartiers prioritaires de la ville.*

Créer des espaces sécurisés dans les secteurs résidentiels où ils s'avèrent nécessaire ainsi que dans les zones d'emplois et d'activités.

### Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Un des freins à l'utilisation du vélo comme moyen de transport quotidien est de savoir où on pourra le stationner et dans quel état on va le retrouver... si on le retrouve.*

*Installer ces stationnements permet de lever ces obstacles au développement de l'utilisation du vélo.*

Nous proposons des aires de stationnements sécurisées dans les parkings souterrains, aériens, vélo box...devant les lieux publics, comme par exemple la place de Verdun, la médiathèque, le cinéma, la plage, la piscine...que les vols ne soient plus un frein à la pratique du vélo.

Et bien sûr créer des espaces parking vélo dans les écoles où ils n'existent pas déjà.

### Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Ces stationnements vélos permettent d'optimiser un espace que la réglementation impose de libérer avant 2026.*

Nous commencerons par supprimer en priorité dans les secteurs les plus fréquentés le stationnement situé à – de 5 m des passages piétons, pour élargir aux autres secteurs ensuite.

Nous profiterons des espaces ainsi libérés pour créer des stationnements vélo en aval des passages piétons pour ne pas gêner la visibilité dans le sens de la circulation, et en amont quand cela n'a pas d'incidence sur la sécurité des passages protégés.

### Action n°8 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

*Que proposez-vous pour inciter les entreprises à choisir ce nouveau mode de transport des marchandises ?*

Notre réponse est ni oui ni non. Mettre en place la logistique pour les livraisons avec des véhicules non thermiques dans la ville, et élaborer un plan d'action avec les associations de commerçants et les transporteurs pour organiser le transport en vélo cargo quand cela est possible.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°9 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

*Seriez-vous prêt à déployer ce programme dans toutes les écoles de la ville en vous appuyant sur les forces vives existantes (les associations, les bénévoles, les agents, les enseignants...)?*

*Quelles actions seriez-vous prêt à mettre en œuvre (vélo-école, cyclobus, traitement des abords des écoles, sorties à vélos, auto-réparation, bourses à vélo) pour étendre ce programme et tendre vers un véritable système vélo ?*

Nous prévoyons en accord avec les enseignants et des membres d'associations vélo de consacrer au moins un cours de sport par semaine au vélo (le vendredi ?) par exemple pour les classes de CE2 afin de perfectionner leur apprentissage du vélo et de leur permettre d'appréhender correctement les déplacements dans la ville et dans leur espace de vie. Une sortie scolaire de fin d'année viendra conclure cet apprentissage.

Développer le ramassage scolaire en vélo bus ou cyclo bus, avec des employés municipaux en collaboration avec les parents d'élèves, des membres d'associations, des jeunes en service civique...Organiser une fête vélo autour d'une "GRANDE COURSE ANNUELLE PAR EQUIPE" pour les classes de CM1 et CM2 avec pour participants toutes les écoles primaires de la CDA.

Le parcours : Départ de l'Aquarium => Les minimes => Tasdon => Bvd Joffre => Bvd Cognehors => Les parcs => Le mail  
=Arrivée sur le Port.

### Action n°10 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*« Montrer l'exemple n'est pas la meilleure façon de convaincre, c'est la seule. »*

*Ce sera, de plus, le meilleur moyen de se rendre compte de l'efficacité de tel ou tel aménagement ou de telle ou telle décision.*

*Vous engagez-vous à faire l'ensemble de vos déplacements intra-communaux en mode actif (à pied, à vélo, en transport en commun) ?*

*Dans le même esprit de l'exemplarité, équiper la municipalité et l'Agglo de vélos, VAE, vélos-cargo, tricycles, bi ou tri-porteur, tandem... et inciter les agents à utiliser ces équipements (autorisation d'utilisation sur la pause déjeuner, table ronde sur l'adaptation de ces équipements aux personnes et aux tâches...)*

*Vous engagerez-vous dans cette démarche ?*

Je suis piéton et je continuerai, j'encourage tous les gens à marcher ou à pratiquer le vélo autant que possible bien évidemment.

## Commentaires généraux

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*